J.A. MARTIGNY, mercredi 26 septembre 1962 — N° 110 102e année

Publicité
Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements
Suisse . . . . . Fr. 18.–
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger . . . . Fr. 26.–
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Sacrés lapins !

● *Le mur de Berlin a été dressé, chacun le sait, pour éviter l'exode massif des habitants de Berlin-Est vers Berlin-Ouest. La solution n'a pas été définitive puisque, dans leur volonté de quitter le paradis soviétique, les fugitifs trouvaient moyen de franchir le mur, ou de passer dessous, par des tunnels. Afin de renforcer le blocage, les policiers de l'Est, les « Vopos » ont placé des pièges dans la zone limite. Il s'agit de pétards qui explosent lorsque l'on marche dessus. En une seule nuit, cinq déflagrations ont alerté les « Vopos », certains de prendre sur le fait un fuyard. Or, dans les cinq cas, c'étaient de vulgaires lapins, possédant tannières dans le Tiergarten, qui avaient déclenché les pièges. Il ne resta aux « Vopos » qu'à s'en retourner bredouilles en jurant contre ces sacrés lapins « agents du capitalisme » . . .*

Le vin les avait dégoûtés de la vie . . .

● *Ce couple de Pierre-Bénite vient de vivre un épisode burlesque. D'un commun accord, les deux époux s'enivrèrent et cette euphorie leur ota le goût à la vie. Ils ouvrirent donc le robinet du gaz. Mais l'odeur leur parut désagréable et... ils sortirent prendre de l'air ! Légèrement indispensée, la femme fut conduite à l'hôpital. Mais le mari récalcitrant tenta une nouvelle expérience. La police se chargea de l'arrêter et, dégrisé, il pourra rejoindre son domicile.*

La note économique du mois

Le réseau routier « poumon de l'économie »

Par Jean ACTIS

Cette définition est reprise d'une récente publication parue il y a quelque temps en France dans les Carnets des praticiens de l'économie.

Cette expression peut paraître, à nous Suisses, un peu forte, car la structure de notre pays et son équipement font que le rail occupe une place très importante dans nos moyens de transport. Nous pouvons en tout cas admettre que chacun des réseaux, routier et ferroviaire, est un poumon de notre économie.

Dernièrement, ont paru plusieurs fascicules composant le rapport final de la Commission fédérale pour l'étude de l'ensemble des routes principales suisses. En introduction, il est question de l'importance économique du trafic routier. Ce chapitre est malheureusement trop court et l'analyse de l'aspect économique des communications routières est trop sommaire. La Commission fédérale l'explique du reste lorsqu'elle écrit : « Il est difficile, voire presque impossible, d'établir exactement quelle place le trafic routier occupe dans le cadre de l'économie générale, comme on peut le faire pour les chemins de fer, la navigation ou le trafic aérien. C'est que le véhicule à moteur est un moyen de transport qui peut pour ainsi dire s'adapter à tous les besoins ».

Les relations du trafic routier avec l'économie générale peuvent être subdivisées en deux groupes : les relations directes comprenant le mouvement d'affaires constitué par l'achat et l'entretien des véhicules, l'achat et l'entretien des routes et des ouvrages, etc... et les relations indirectes qui concernent tous les services rendus par les transports routiers de voyageurs ou de marchandises, les dépenses effectuées dans le pays par les personnes circulant au moyen de véhicules routiers, etc...

Le parc motorisé suisse comprend actuellement 1 million de véhicules dont 585.000 voitures privées, ce qui représente 1 véhicule à moteur pour 5 habitants. Il faut à ce sujet constater que le rapport de la Commission fédérale établi en 1955 prévoyait par extrapolation et malgré des données plus optimistes de l'Organisation européenne de coopération économique, un peu plus de 700.000 véhicules à moteur pour 1962. Les prévisions ont donc été largement dépassées. Il faut par contre admettre, étant donné ce développement déjà acquis, que le parc motorisé suisse augmentera à l'avenir dans des proportions moindres que celles valables pour d'autres pays européens.

En considérant la valeur moyenne des véhicules, l'on peut estimer l'importance du parc motorisé suisse à plus de 5 milliards. Cette somme a composé le chiffre d'affaires des fabricants, des importateurs, des revendeurs, lors de l'achat. A l'exploitation, le mouvement d'affaires provoqué par le véhicule à moteur intéresse l'importateur et le distributeur de carburant et de lubrifiant, le garagiste qui entretient, l'assureur, etc...

L'incidence de la motorisation touche également les finances publiques, fédérales et cantonales Après les droits de douane et l'impôt sur le chiffre d'affaires, le propriétaire de véhicule paie sa taxe, son impôt et chaque fois qu'il se procure des carburants ou lubrifiants, il alimente également les caisses publiques. Bien entendu que toutes ces contributions servent — il faut l'espérer du moins — à la construction et à l'entretien du réseau routier. Ceci veut donc dire que l'argent recommence un nouveau circuit auprès des entreprises, du personnel de l'Etat qu'il soit affecté à l'entretien des routes ou à leur surveillance.

Pour évaluer l'apport étranger, il faut se baser sur le nombre de véhicules venant d'autres pays qui ont déjà emprunté nos routes. En 1960, plus de 15 millions de voitures étrangères ont été dénombrées à nos différents postes de douane. L'on peut escompter que dans la mesure où notre réseau national sera adapté aux besoins du routier moderne, ce passage de véhicules étrangers sur territoire suisse doit encore augmenter. En effet, les 17 pays de la conférence européenne des ministres des transports estiment que le parc des véhicules à quatre roues qui était de 16 millions en 1955 atteindra le chiffre de 50 à 60 millions en 1975, ce qui équivaut à dire que d'ici-là, le parc européen aura triplé. En opérant une déduction simple, l'on peut estimer que le nombre de véhicules étrangers qui passeront en Suisse subira la même évolution à condition que les moyens de passage soient adaptés.

A défaut d'autres renseignements précis concernant l'incidence économique de la circulation routière en provenance de l'étranger, l'on peut se référer aux seuls chiffres d'affaires réalisés par le tourisme dont une bonne partie de la clientèle arrive par la route (voitures privées ou transports publics). La totalité des touristes étrangers ont apporté en 1961 1 milliard 820 millions de francs à notre économie.

S'il est vrai que la motorisation d'un pays est à la mesure de sa prospérité économique, l'inverse est également vrai dans une grande mesure.

L'établissement et l'amélioration d'un réseau routier adapté à l'évolution est une nécessité. Mais encore faut-il prévoir cette évolution. Les aménagements routiers ne doivent pas être exécutés en fonction des besoins déjà atteints, mais pour les besoins futurs, car le temps de l'étude et de l'exécution amène souvent aux limites du moment.

Jean Actis.

Détente entre URSS et Yougoslavie

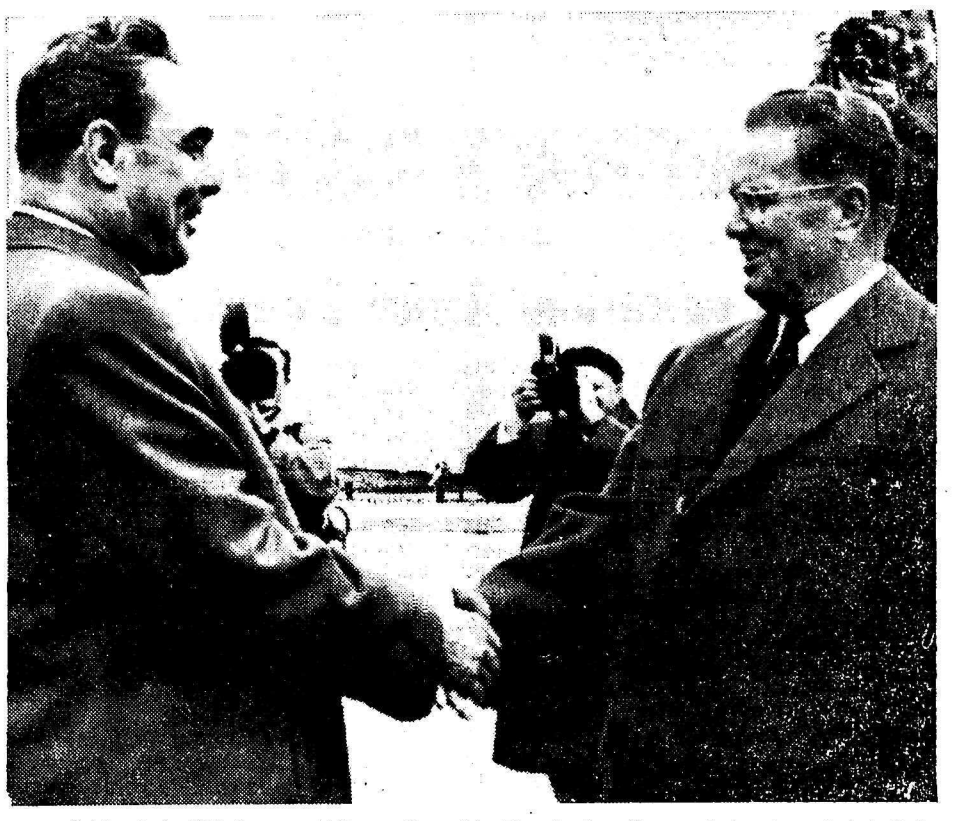

Le président de l'Union soviétique, Leonide Brechnjev (à gauche) est arrivé à Belgrade pour une visite officielle de dix jours, afin de raffermir l'amitié soviéto-yougoslave. - Notre photo montre l'invité russe après son arrivée à l'aéroport de Belgrade, où il a été cordialement accueilli par le président Tito (à droite). - On sait que depuis 1956, les rapports étaient plutôt tendus entre l'URSS et la Yougoslavie. Ce rapprochement n'a pas l'heur de plaire à la Chine populaire, qui considère toujours le régime Tito comme une déviation du communisme.

Dimanche :

Votation populaire de la loi sur la santé publique

La loi sur la santé publique, comme l'a déjà exposé M. Edouard Morand, député, président du PRDV, dans son article de lundi, va être soumise au peuple valaisan samedi et dimanche en vertu du referendum obligatoire que connaît notre canton.

Rappelons qu'au vote final, au Grand Conseil, le projet a fait l'unanimité moins trois voix, dont l'une d'un député radical. Le comité directeur du PRDV, à l'unanimité, donne un préavis favorable à cette loi.

Nous publions ci-dessous des articles pour et contre la loi et nous ferons de même dans le numéro de vendredi, afin d'apporter la plus large information sur cet objet (Réd.).

Les médecins valaisans et la loi sanitaire

La Société médicale du Valais, réunie en assemblée générale extraordinaire, a étudié la loi sanitaire qui sera soumise au peuple le 30 septembre. Au cours d'une discussion particulièrement nourrie, la société médicale a constaté que :

— le texte du projet a été élaboré hors de tout contact avec les représentants des médecins, ceux-ci n'ayant été sollicités de donner leur avis qu'une fois le projet rédigé ;

— le Conseil de santé n'a pas été consulté comme il aurait dû l'être (l'art. 6 de la loi sanitaire prévoit que le Conseil de santé doit donner son préavis sur tout projet de loi et règlement sanitaire) ;

— la Société médicale n'a pas été en mesure de faire valoir normalement son point de vue avant la votation du 30 septembre, car elle n'a eu connaissance du texte définitif de la loi sanitaire qu'en date du 6 septembre. Le délai laissé au corps électoral pour prendre connaissance de la loi est également beaucoup trop court, alors que rien ne justifiait une votation aussi brusquée d'une loi en vigueur depuis 66 ans ;

— le texte qui sera soumis à l'approbation du peuple ne donne pas de garanties suffisantes pour l'avenir. De nombreux points sont laissés dans le vague et il ne faudra pas moins d'une quarantaine d'arrêtés du Conseil d'Etat pour les préciser. Ce seront autant de décisions sur lesquelles le peuple n'aura pas un mot à dire ;

— la nouvelle loi sanitaire s'inspire d'un esprit centralisateur qui ne tient pas compte des particularismes régionaux, caractéristiques du Valais.

Pleinement consciente de la nécessité de refondre une loi désuète sur de nombreux points, la Société médicale du Valais regrette qu'il n'ait pas été systématiquement fait appel à la collaboration active des médecins, lors de l'élaboration du nouveau texte. Désireuse de voir le Valais doté d'une loi sanitaire bien faite, et pour les raisons exposées ci-dessus, la Société médicale du Valais a décidé à l'unanimité de recommander au peuple le rejet d'un projet qui ne tient pas assez compte des besoins sanitaires du canton.

A propos d'un communiqué

Loin de nous l'idée de vouloir nous disputer avec le corps médical où nous comptons d'ailleurs de nombreux amis.

Mais le communiqué de la Société médicale du Valais nous oblige tout de même à dire ce que nous en pensons puisque dans notre éditorial de lundi nous avons appuyé cette loi.

D'abord, le fait que le corps médical n'ait pas participé à « l'élaboration de la loi » ne prouve pas en soi qu'elle est mauvaise. Celui-ci a connu le projet et a pu donner son avis. Cela suffit, semble-t-il, car qu'adviendrait-il si l'Etat devait faire « élaborer » les lois par des associations ?

Quant au délai de 3 semaines jugé

(Suite page 4)

NOUS CRÉONS L'INTÉRIEUR

de votre

● VILLA
● APPARTEMENT
● STUDIO

Aménagements de

● TEA-ROOMS
● RESTAURANTS

Nombreuses références

A. & G. Widmann SION
PLACE DU MIDI

Vous m'en direz tant !

Finalement, ce n'était pas tellement son accent qui m'amusait que sa tournure d'esprit. J'écoutais un Bernois s'exprimer en français et si les mots, dans sa bouche, avaient des résonances inattendues, il n'en révélaient pas moins une sorte de gravité comique.

Voilà, pensai-je, un homme sérieux, appliqué, volontiers enclin à enseigner son prochain, mais soucieux de lui témoigner une certaine bonhomie.

Si l'on faisait donc abstraction de son accent comme aussi de la construction des phrases, on parvenait, néanmoins, à définir sa personnalité.

Se fût-il exprimé dans le plus pur français qu'il eût tout de même trahi son origine par le cheminement de sa pensée.

Et tout àcoup il me vint à l'esprit une question que je ne m'étais jamais posée :

Quelle impression fait à des interlocuteurs suisses alémaniques, un Romand qui s'efforce de parler leur langue ?

L'allemand, empreint d'un accent vaudois, genevois, neuchâtelois, fribourgeois, ou valaisan, doit avoir une saveur particulière et, pour des initiés, se distinguer par une extraordinaire drôlerie.

Or, je ne sais si vous l'avez observé, lorsqu'un Romand écorche autrement la « langue de Goethe » que ne le ferait un Bernois ou un Argovien, il ne suscite dans son auditoire aucune ironie malveillante.

Au contraire.

On lui sait gré de son effort, et l'on réagit à ses fautes de prononciation et de syntaxe avec une sorte d'attendrissement qui se traduit par des applaudissements enthousiastes.

Mais à travers ce charabia, le Romand qui s'exprime en allemand, comme le Suisse alémanique qui s'exprime en français, dévoile son caractère et son tempérament propres.

Passe-t-il pour un homme léger qui débat d'un problème en dix minutes, alors qu'il y faudrait deux heures ? Pour un fantaisiste ? Pour un citoyen désinvolte ?

Comment le voit-on de l'autre côté de la Sarine ?

Il me semble qu'on le considère un peu comme un enfant terrible, mais attachant, qu'on aimerait moins s'il ne vous causait pas tellement de soucis à sa famille helvétique par ses incartades.

Il y a une sorte de paternalisme dans le comportement de ses Confédérés à son égard, qu'ils soientleurs hôtes ou que lui devienne le leur.

Ce n'est pas le Romand, en tout cas, qui fait un complexe de supériorité et l'affection réelle qu'on lui porte, passée la frontière linguistique, est une affection protectrice.

On se dit probablement que le Romand est en butte à tellement de tentations, par son insouciance, qu'il faut le sauver de lui-même.

Il n'en est pas moins adoré de la maman Helvétia ! *A. M.*

DISTRICT DE MARTIGNY

La Semaine du Cinéma du Comptoir de Martigny

Dans le cadre du 3me Comptoir de Martigny, Foire-Exposition du Valais Romand, la Direction des Cinémas de Martigny organise du mercredi 3 au samedi 7 octobre une SEMAINE DU CINEMA.

Au cours de cette semaine 2 films par soirée seront présentés au public, le premier à 20 h. et le second à 22 h.

A 20 heures ce sera, sous le titre «Hommage aux grands artistes disparus», la projection de 5 films parmi les meilleurs de vedettes trop tôt disparues.

A 22 heures, « les Avant-Premières du Comptoir » permettront au public de voir 5 productions inédites présentées, par faveur spéciale, en Grande Première.

Ce seront ainsi plus de 10 films différents qui passeront en 5 jours sur l'écran du cinéma Etoile.

Très bientôt, nous vous donnerons le programme complet de cette importante manifestation, mais d'ores et déjà nous pouvons annoncer une nouvelle sensationnelle ! Martigny aura le grand honneur d'assister le jeudi 4 octobre à une PREMIERE MONDIALE, honneur réservé jusqu'à ce jour aux seules grandes capitales !

MARTIGNY-VILLE

Votation cantonale du 30 septembre

(Loi sur la santé publique)

En raison de la journée d'inauguration du Comptoir de Martigny, les heures d'ouverture du scrutin ont été fixées comme suit :

samedi 29, de 17 à 28 heures ;
dimanche 30, de 10 à 12 heures.

Nos félicitations et meilleurs vœux

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que Mme et M. Alfred Rossier-Coucet, notre sympathique facteur des express, fêteront prochainement dans l'intimité de leur famille leurs quarante ans de mariage.

Nous leur adressons nos vives félicitations et formulons nos vœux pour d'heureux jours encore de vie commune, dans la joie des leurs.

SAXON

Rallye de la J R

Le rallye de la JR de Saxon est donc fixé à ce dimanche 30 septembre. Le départ aura lieu à 8 heures devant le Casino à Saxon. Le parcours se fera en quatre étapes agrémentées de dégustation et animées d'un questionnaire intéressant. L'arrivée est prévue aux environs de 12 h.

Suivra à 12 h. 30, un dîner-grillade assuré par les excellents soins de notre ami et spécialiste Carcani. L'après-midi verra une ambiance des plus joyeuses par des jeux divers. Et ce sera le retour vers 16 h. 30 avec le verre de l'amitié à la Tour d'Anselme.

Tous les participants applaudiront ensuite les vainqueurs à l'occasion de la distribution des prix à 18 h. 30, au Casino.

Tous les membres et amis de notre jeunesse radicale sont cordialement invités à cette sortie qui doit être joyeuse, amicale et réussie en tous points.

DISTRICT D'ENTREMONT

SEMBRANCHER

A notre ami André Taramarcaz

Voici encore un jeune de notre commune que la terrible et inexorable faucheuse vient de nous ravir au bel âge où tout semble nous sourire (à 20 ans) : André Taramarcaz, ce cher Dédé, dont tout en lui incarnait l'intelligence, le courage à la tâche et la joie de vivre. Ah ! quel vide, ce gentil jeune homme va nous laisser à Sembrancher. Comme il manquera désormais à sa famille et à sa seconde famille qu'était pour lui notre société de musique l'Avenir.

Excellemment doué, Dédé fit preuve dès son bas âge d'une volonté peu commune. Pendant les 2 années qu'il fréquenta le Collège de Bagnes, on le vit chaque jour, et même 2 fois pas jour et par n'importe quel temps, faire le trajet Sembrancher—Le Châble à vélo. Les classes secondaires terminées, il fit son apprentissage d'employé de banque auprès de l'Etablissement Closuit à Martigny, puis depuis un an environ, il travaillait à la Société de Banque Suisse, à Saxon.

Je vous disais ci-dessus que notre société de musique était sa seconde famille. En effet, Dédé entra dans notre fanfare à l'âge de 12 ans. Dès ses débuts, ses talents de brillant musicien se révélèrent. Incorporé comme trompette militaire, il venait de terminer ce printemps son école de recrue. Durant celle-ci, il n'oublia jamais sa chère Société, profitant de toutes les occasions (jours de congé, etc.) pour assister aux répétitions. Ne s'est-il pas déplacé de Lausanne au Châble pour rejoindre sa fanfare lors d'une fête d'inauguration des costumes ? Arrivé à 14 h. pour le défilé, il dût nous quitter vers 18 h. déjà pour rejoindre directement son lieu de cantonnement.

Ce camarade si avenant, au caractère toujours gai et jovial, cet ami que chacun estimait, s'était engagé dans une voie bien déterminée. On voyait en lui le jeune homme d'avenir, appelé à jouer plus tard un rôle en vue auprès de ses concitoyens. Hélas, il nous a quittés pour toujours.

Il aimait le travail ! Dédé ne secondait-il pas tous les soirs ses parents dans leur dur labeur de campagnards ? Il aimait la musique, il en faisait son violon d'Ingres. Il aimait enfin la montagne, cette montagne qui nous l'a ravi à la fleur de l'âge et à qui il confiait son amour, tout en espérant peut-être se dérober de la sorte pendant quelques instants à des regards jaloux.

Oui, Dédé, tu nous as quittés, ton passage a été bref ici-bas, mais ton souvenir restera gravé dans nos cœurs : le souvenir d'un jeune homme qui savait écouter les conseils de ses aînés et surtout accepter leurs réprimandes. Que la voie que tu t'étais tracée soit un exemple pour notre jeunesse, ce serait là le plus bel hommage que l'on puisse te rendre. E. R.

DISTRICT DE SION

SION

Vers le congrès pomologique

Le 6 octobre en matinée, à la salle du Grand Conseil, les congressistes s'occuperont de l'étude des sols et de leur fertilisation. Sera examiné dans une discussion « le milieu physique du sol et l'adaptation de l'arbre à ce milieu ». Voilà un domaine dans lequel règne chez nous une réelle confusion. La discussion, les exposés complétés par une visite de profils de sols en vergers ne manqueront pas d'intéresser les nombreux cultivateurs désireux de s'instruire en ce domaine si important.

La séance plénière de l'après-midi est de nature à provoquer la participation des cultivateurs de fraises de plaine et de montagne. Nous nous trouvons au moment de devoir réviser complètement nos méthodes culturelles relatives à ce petit fruit. L'occasion de connaître, par l'intermédiaire du président-directeur de recherches du fraisier, « la cultures de la fraise en Belgique », représente une faveur que nous ne devons pas manquer.

Les exposés traitent ensuite de la réalisation des chambres froides. Leur utilisation au niveau de l'exploitation en France, intéressera producteurs et commerçants. C. M.

Une touriste décède

Une touriste bernoise, Mme Marie Reinhard, 45 ans, domiciliée à Berne, qui avait fait une chute au Bitschorn, voici une dizaine de jours, est décédée à l'hôpital de Sion.

SAXON

AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME

LE CHEF VOUS PROPOSE...

Tél. (026) 6 22 44

Civet et noisettes de chevreuil à la crème
Selle de chevreuil
et toutes les spécialités
de la carte.

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

25 ans au Registre foncier

Ami lecteur ; qui que tu sois dans l'échelle sociale, que tu vives sous la peau d'un créancier satisfait ou que tu traînes le fardeau de tout débiteur, que tu conserves tes biens ou que tu te lances dans le négoce, invariablement tu prendras la ruelle de notre vieux château qui te conduira à ce bureau d'enregistrement que l'on désigne communément : bureau du Registre foncier.

Là, tu contempleras une multitude de répertoires où voisinent étrangement unis les droits et obligations du banquier et de son client, des propriétaires véreux ou conciliants, les servitudes ou béatitudes que vous confère une bonne ou mauvaise affaire, en un mot, tu seras dans le temple des... écritures.

Mal informié, tu penseras trouver à ton service quelques « bonzes fatigués, lorgnons sur l'œil, manches lustrées, marchant pliés sous leurs pensées » ?

Ami lecteur, ta visite aura été pour toi une révélation, j'en suis sûr.

Tu auras rencontré trois citoyens empressés à te donner satisfaction, pleins de prévenance, de gentillesse, et aussi de patience pour te promener dans le dédale de cette caverne des... valeurs immobilières.

As-tu pensé, un seul instant, que dans ce trio si sympathique, il y en avait un qui, en ce mois de septembre, fêtait ses 25 ans de service ?

Non ! N'est-il pas vrai, tant notre ami François Delacoste a gardé de verdeur et de jeunesse sous ses cheveux blonds flottant comme un rempart aux inévitables poussières de ces vieux documents.

Et pourtant, un quart de siècle à passer des écritures, à compulser des actes notariés, à suivre minutieusement les prescriptions aussi impératives que formelles sur le droit foncier, n'est pas une sinécure.

L'activité de François Delacoste s'est encore et surtout illustrée dans ces questions combien délicates que sont les opérations de remaniement parcellaire et d'introduction du Registre foncier fédéral dans nos communes.

Qui dira la somme de travail, la perspicacité, la psychologie même, qu'il a fallu pour concilier tant d'intérêts divergents et obtenir, en lieu et place d'un cadastre désuet et souvent erroné, une situation juridique claire et précise ?

Verba volant, scripta manent ! Les paroles s'envolent, les écrits restent.

La multitude des « écrits » de François Delacoste sont le meilleur témoignage de sa compétence qui mérite bien d'être... enregistrée sans droit de timbre dans le grand registre public de la reconnaissance.

F.

Chute mortelle

La semaine dernière, M. Antoine Mansell, employé dans une usine de Monthey, avait fait une chute à vélo. Il vient de décéder malgré les soins reçus des suites de ses blessures, à l'hôpital de Lausanne.

Décisions du Conseil communal

Séance du 20 septembre

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1) Il décide de placer provisoirement un pavillon de deux classes enfantines sur la Place du Cotterg.

2) Il décide de mettre à l'enquête publique un deuxième projet de M. Ballif, architecte, comportant la transformation de l'ancienne salle du cinéma Central sans que soient démolis les murs des quatre façades.

3) Il adjuge les travaux d'aménagement du terrain communal sis au carrefour de l'Avenue de la Gare et de la rue du Collège.

4) Il décide de prolonger, le long du bâtimnet de M. Adrien GALLETTI, le trottoir de la rue Pottier.

5) Il décide en principe de construire des serres sur le domaine de la Maison de Repos.

Il désigne le membre dont le choix appartient à la Commune de la commission d'expropriation chargée de taxer les terrains nécessaires à la construction de la route des Tornettes.

Il autorise le Ski-Club de Choëx à donner ses deux bals traditionnels des vendanges qui auront lieu les 13 et 20 octobre prochain dans la salle de gymnastique de Choëx.

Il prend acte que les travaux d'élaboration du nouveau plan d'aménagement touchent à leur fin et pourront être présentés dans un proche avenir aux organes de la Commune.

Il autorise M. Octave Multone à effectuer des transformations dans son entreprise sise au lieu dit « Valetta ».

CHASSEURS...

Sachez chasser... GOURMETS, sachez goûter LA CHASSE et ses spécialités, dans le cadre du nouveau RESTAURANT DE RAVOIRE (sur Martigny). - Réservez votre table au (026) 6 13 02.

quin zaine valaisanne sierre 20-30 septembre 1962

†

La famille de

Monsieur André TARAMARCAZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, remercie du fond du cœur tous ceux qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, l'ont entourée dans sa dure épreuve. Un merci tout spécial à Monsieur Salvisberg, caporal des douanes et à Monsieur Jules Reuse, de Sembrancher, ainsi qu'à la colonne de secours de Bourg-St-Pierre, à la fanfare l'Avenir et à la Jeunesse Radicale de Sembrancher, à la Société de Banque Suisse à Saxon, à Monsieur Closuit, Banque de Martigny, au Directeur du Collège de Bagnes, aux Trompettes Militaires ER. 62, à la classe 1942, à la Jeunesse du village, à la Société de Secours Mutuels, au Ski-Club du Châble.

DISTRICT DE SIERRE

SAINT-LÉONARD

L'occupante d'une voiture tuée sur le coup

Lundi vers 16 h. 15, M. Eugène Quarroz, domicilié à Ecône-Saxon, circulait en direction de Sion sur la route cantonale à la sortie de St-Léonard. Soudain le véhicule quitta la route et heurta violemment un peuplier. Sous la violence du choc, Mme Quarroz fut tuée sur le coup. Le conducteur fut hospitalisé souffrant d'une forte commotion, de lésions internes. La police a procédé au constat.

Ce tragique accident a causé un grand émoi dans la région. Fait pénible encore, la fille de M. Quarroz se trouve actuellement en séjour en Allemagne.

Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

HAUT-VALAIS

SALQUENEN

Tué par le train

M. Théophile Amacker, âgé de 81 ans, domicilié à Eischoll, fut happé et tué par le train au passage à niveau entre Sierre et Salquenen.

DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

Tirage de la tombola

Tirage de la tombola du 75e anniversaire et inauguration des costumes de la société de musique l'Echo du Trient.

Numéros : 2945, 2733, 1875, 2926, 3958, 3412, 2046, 3558, 2044, 3466, 2322, 2458, 1279, 3465, 3468, 1291, 2221, 2887, 1259, 1281, 1021, 3782, 1036, 1777, 3680, 2158, 1205, 1173, 1903, 3389, 2621, 1967.

Les lots sont à retirer jusqu'au 30 octobre 1962 au café de la Poste à Vernayaz.

DISTRICT DE CONTHEY

CHAMOSON

Nos félicitations

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marie-Cécile Aubert, fille de notre ami Fernand, député suppléant, vient de subir avec succès ses examens finaux de coiffeuse pour dames. Mlle Aubert obtenait déjà l'année dernière le diplôme de l'Académie de coiffure de Lausanne. Nous lui adressons nos félicitations et formulons les meilleurs vœux pour sa carrière.

Si vous aviez l'air d'avoir besoin de quelque chose, on ne vous donnerait rien ; pour faire fortune, il faut avoir l'air d'être riche. *Al. Dumas père.*

LA CAMPAGNE DU « RÉTROVISEUR D'OR » !

D'or ! D'or ! Est-ce promettre et ne pas tenir ? Non, c'est prévoir et vouloir éviter des désagréments toujours pénibles causés par les accidents de la circulation.

Le 1er janvier 1963 les nouvelles prescriptions fédérales sur les règles de la circulation entreront en vigueur. Parmi ces prescriptions nouvelles l'obligation est faite au conducteur de vouer une attention toute particulière aux véhicules qui le suivent.

Regardez donc votre rétroviseur !

Ce doit être dorénavant le réflexe de tout automobiliste, sur les routes et les autoroutes. Observer par de fréquents coups d'œil à l'arrière, avant de tenter un changement de direction ou une manœuvre qui pourrait entraver la circulation générale.

Ces modalités de la loi sont contenues dans trois articles de la future loi :

ART. 37, AL. 1 : Le conducteur qui veut s'arrêter aura égard, dans la mesure du possible, aux véhicules qui le suivent.

ART. 34, AL. 3 : Le conducteur qui veut modifier sa direction de marche, par exemple pour obliquer, dépasser, se mettre en ordre de présélection ou passer d'une voie à l'autre, est tenu d'avoir égard aux usagers de la route qui viennent en sens inverse ainsi qu'aux véhicules qui le suivent.

ART. 10, AL. 1 : Le conducteur qui veut dépasser obliquera prudemment vers la gauche sans gêner les véhicules qui le suivent. Il ne dépassera pas lorsque, avant le véhicule qui le précède, il se trouve un obstacle tel qu'un chantier, un véhicule en ordre de présélection ou des piétons traversant la chaussée ».

Ces dispositions indiquent bien le rôle prochain et important du rétroviseur.

Aussi l'ACS a-t-elle tenu à mettre sur pied une campagne destinée à créer chez l'automobiliste le réflexe du... rétroviseur. Cette éducation est favorisée par la pose sur le pare-brise d'un insigne représentant un rétroviseur, insigne qui peut-être accordera aussi à chacun ses chances par le tirage d'une tombola.

Mais la récompense n'est pas l'enjeu ! L'essentiel est la discipline, la bonne volonté des conducteurs qui, par leur geste amical et de prudence, tendront à diminuer les risques d'accidents.

Nous ne saurions qu'inviter tous les conducteurs à apposer le rétroviseur d'or sur leur véhicule. Ce sera la première preuve qu'une campagne intelligente a rencontré l'appui attendu de la part de chacun. Il ne va pas du petit orgueil d'une association, mais de la sécurité générale sur nos routes.

Alors ...

Les journalistes valaisans furent conviés hier à une démonstration des possibilités d'éducation routière de cette campagne, présidée par M. Gabriel Favre, président de l'ACS, section Valais. Participaient aussi à cette rencontre MM. Joseph Géroudet, Robert Favre et Pfefferlé. Et il appartenait à M. le Commandant de la police cantonale, M. Schmid, de renseigner aussi les journalistes sur les diverses dispositions nouvelles de cette loi.

Nous tenons à remercier le Président de l'ACS et son comité pour cette rencontre très instructive. *psf.*

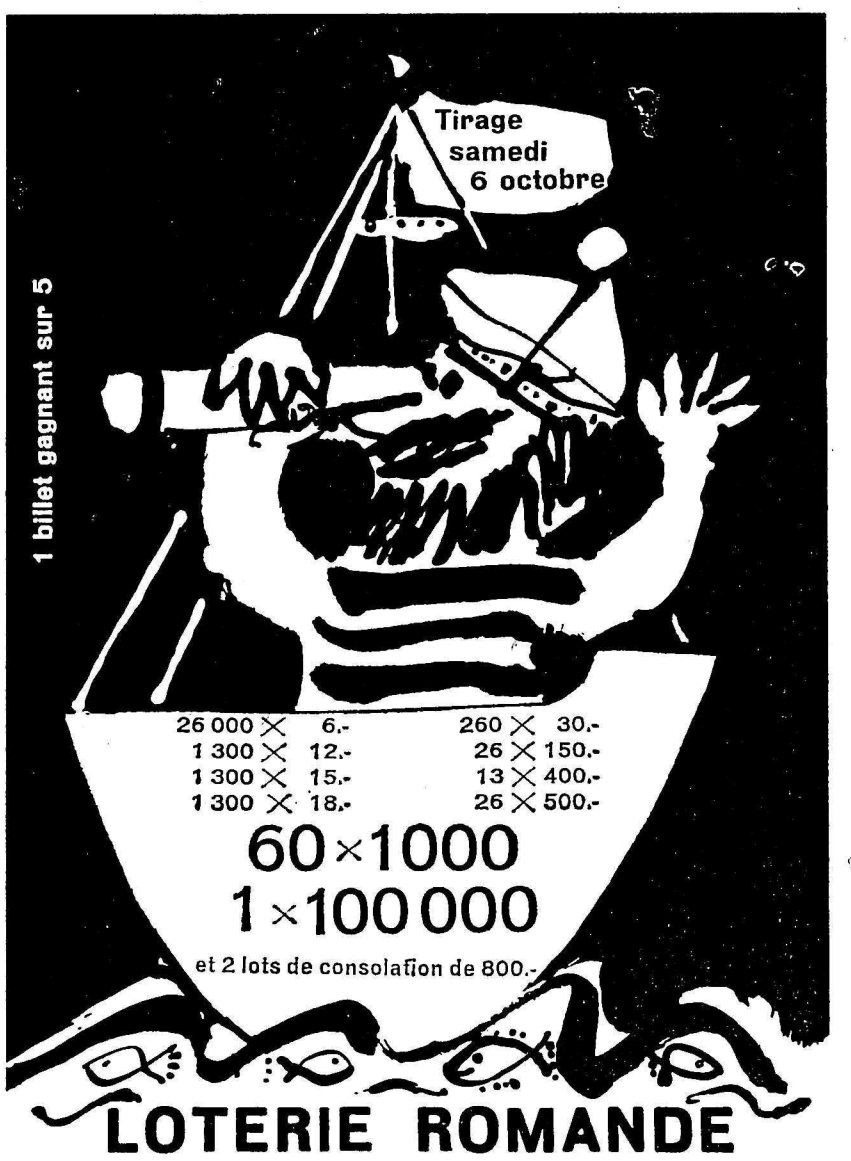

Charly Moret
Tél. (026) 6 10 69 MARTIGNY
Avenue du Gd-St-Bernard
Maison spécialisée

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 27 septembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Reportage : Election complémentaire au Conseil fédéral - 10 00 Oeuvres de compositeurs suisses : Hans Haug, Otmar Nussio. Willy Burkhard et Frank Martin - 11 00 Musique de ballet russe - 11 45 Petite gazette d'outre-Sarine (B. Kehrli. Bienne) - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 Election complémentaire au Conseil fédéral - 12 45 Informations - 12 55 Echec au Neutrons. 13 05 Disc-O-Matic - 13 40 Du film à l'opéra - 16 00 Documentaire - 16 25 Petit concert - 16 55 Air d'Italie - 17 00 Bol d'airs et faits divers - 18 00 L'information médicale - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu. 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 50 Boris Godounov - 20 20 Variétés. 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit. 23 15 Hymne national.

Vendredi 28 septembre

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 30 Pour les automoblistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Deux grands compositeurs espagnols : Manuel de Falla et Joaquin Turina - 9 15 A l'orgue. 10 45 Concerto en mi mineur (Pietro Nardini) - 11 00 Musique symphonique. 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Mémento sportif - 12 45 Informations. 12 55 Quelques minutes avec... - 13 00 Trois fois trois - 13 30 Musique russe - 14 15 A l'orgue - 14 45 Festival de Hollande. 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 L'éventail - 17 15 Orchestre - 17 50 Collegium Musicum - 18 15 A deux pas... 18 25 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 50 Musique aux Champs-Elysées. 21 05 Le cheval rouge, d'Hélène Colomb. 22 10 La Ménestrandie - 22 30 Informations - 22 35 Musique contemporaine. 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

8 55 Palais fédéral : L'élection du nouveau conseiller fédéral - 20 00 Téléjournal - 20 15 Vedettes en pantoufles. 20 40 Film : L'heure de la vérité - 21 30 Carrefour - 21 45 Rencontre de catch. 22 10 Chronique des Chambres fédérales - 22 20 Dernières informations. 22 25 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Film : Une fille dans le soleil. 22 00 Soir-information - 22 45 Téléjournal.

Cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Une production ébouissante... la plus grande épopée française : **Austerlitz,** avec une distribution étincelante : Pierre Mondy, Martine Carol, Michel Simon, Leslie Caron, Jean Marais, Orson Welles, Claudia Cardinale, Vittorio de Sica, Jack Palance, Elvire Popesco, etc.

CORSO - Martigny

RELACHE - Salle réservée à une exposition de la broderie de Saint-Gall.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 26 : **L'ennemi invisible,** avec Rod Cameron et Loïs Maxwell. - Dès vendredi 28 : **Les légions de Cléopatre,** avec Georges Marchal, Linda Cristal et Ettore Manni.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 27 - Des aventures qui vous prennent à la gorge : **L'ennemi invisible.** Dès vendredi 28 - Drame de la résistance yougoslave : **Cinq femmes marquées,** avec Silvana Mangano.

Cours des billets

Franc français . . .	86.50	-	89.50
Dollar USA	4.29½	-	4.33½
Livre sterling . . .	12.—	-	12.20
Mark allemand . .	107.—	-	109.50
Lire italienne . . .	0.68½	-	0.71
Franc belge	8.55	-	8.80
Pesetas	7.05	-	7.35

BERNINA

La machine à coudre **entièrement** *automatique n'exigeant aucun achat de cames supplémentaires.*

R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY

*

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

Pommiers à vendre

Klara et super-Starking. 2 et 3 ans.

S'adresser c/o **Bollin Adolphe, Saxon.**

Je cherche

un ouvrier

pour peser la vendange et aider au pressoir pour une période de 2 semaines. Bon salaire.

S'adresser au téléphone **(027) 4 72 06 ou (027) 4 72 98.**

COMPTOIR DE MARTIGNY — STAND 48

BERNINA

R. WARIDEL — TÉL. 026 / 6 19 20

CYCLISME

Le circuit fermé des clubs cyclistes valaisans à Monthey

H. Viaccoz meilleur sprinter valaisan

Enlevant huit sprints sur les dix disputés, Hervé Viaccoz a remporté très nettement le Circuit fermé des clubs cyclistes valaisans qui marquait la clôture de la saison cycliste valaisanne. Il a cependant bénéficié de l'effort que fit Louis Genoud pour revenir sur le peloton après avoir perdu environ un kilomètre sur chute au premier tour. Le Martignerain accomplit un bel exploit en rejoignant ses camarades en huit tours de circuit (12 km. environ) mais marqué par cet effort, il ne put plus disputer la première place à l'aîné des Viaccoz tandis que Baumgartner s'évertuait à imposer un train sévère à la course ce dont bénéficia son camarade de club dont les concurrents les plus dangereux furent l'amateur B Francis Luisier et le Montheysan Amédée Pignat qui fut pour beaucoup une révélation. Malheureusement, le Bas-Valaisan n'est pas un grimpeur et doit se contenter de briller dans les courses places qui sont, chez nous, plutôt rares.

Quant aux quatre juniors et aux deux autres amateurs B, ils furent lâchés dès le second tour et terminèrent la course en étant tous doublés. Le grand malchanceux de l'épreuve fut le Martignerain Christen qui chuta à... 10 mètres de la ligne de départ et fut contraint à l'abandon, son guidon s'étant brisé. Fait à signaler, le vainqueur ainsi que Baumgartner et Genoud avaient disputé l'omnium du Locle samedi après-midi et n'eurent que le temps de rallier Monthey en voiture. Ils prirent ce second départ quatre heures seulement après la fin de l'épreuve neuchâteloise.

Le circuit montheysan, disputé sur 50 tours de 1 km. 400, soit 70 km. était organisé samedi soir à titre expérimental. Cette expérience a convaincu les organisateurs — le VC Monthey en collaboration avec la Fédération cycliste valaisanne et la maison Manzioli — et le circuit sera recouru plus avant dans la saison et disputé en semaine dans le cadre d'une compétition organisée dès l'an prochain par la maison Manzioli et qui comprendra quatre course disputées à Sierre, Sion, Martigny et Monthey à raison d'une course par localité. Ces quatre épreuves seront réservées aux coureurs valaisans. Il faisait en effet très froid samedi soir à Monthey et ceci a retenu de nombreux spectateurs et quelques coureurs. L'épreuve fut néanmoins très intéressante et remporta un beau succès sportif.

Classement : 1. Viaccoz Hervé, 1er amateur A, Sierre, 51 points ; 2. Luisier Francis, 1er amateur B, Martigny, 35 points ; 3. Pignat Amédée (A), Monthey 33 pts ; 4. Baumgartner Kurt (A), Sierre, 26 pts ; 5. Genoud Louis (A), Martigny, 19 pts ; 6. De Preux Bernard, 1er junior, Sierre, à un tour ; 7. Viaccoz Jean-Jacques (J), à deux tours ; 8. Debons Georges (J), Sion, à deux tours ; 9. Mermod Michel (J), Monthey, à six tours.

Abandons : Christen Félix, Martigny (bris de guidon) ; Guinnard Alain, Verbier.

Résultats de l'EPGS en Valais

Il est encore prématuré pour se faire une opinion sur les résultats enregistrés par l'EPGS en 1962. C'est pourquoi nous nous pencherons durant quelques instants sur ceux de 1961.

Les cours de base ont enregistré une participation de 3423 jeunes gens répartis dans 143 sections. Or 2901 élèves ont effectué 40 heures et plus d'entraînement.

Pour les examens de base, 189 séances ont été organisées à l'intention de 4148 élèves. C'est dire que le 50 % des jeunes gens en âge EPGS se sont présentés à ces examens. Les 86,40 % les ont réussi. De plus, 583 jeunes gens ont reçu l'insigne pour trois examens réussis et 234 en ont été gratifiés pour avoir réussi leur exament pendant cinq années consécutives.

133 cours à option ont été organisés. Ils ont groupé 2009 participants. Ces cours se répartissent de la manière suivante : ski 76 ; natation et jeux 7 ; exercices dans le terrain 22 ; instruction alpine d'été 3 ; excursions à pieds 22.

Quant aux eaxmens à option, ils ont été organisés par 139 sections. Ils ont rallié 4346 jeunes gens. Voici la répartition de ces examens : marche à pieds 29 ; marche à skis 21 ; marche de performance 8 ; course d'orientation à pieds 33 ; course d'orientation à skis 6 ; natation 6 ; ski 36.

Il convient de préciser que 316 moniteurs e taides-moniteurs se sont dévoués pour mener à bien la marche des cours de base. 171 d'entre eux ont dirigé les cours à option.

Tous ces moniteurs constituent ensemble une belle phalange de dirigeants. La plupart ont acquis leur formation à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports de Macolin. C'est un gage de succès pour l'avenir, à la condition que tous les moniteurs ne se lassent pas trop vite et qu'ils réalisent bien la grande, la belle tâche qu'ils ont à accomplir.

Et il importe de ne pas oublier les chefs d'arrondissements, eux qui, tout au long de l'année, œuvrent sans relâche pour le développement, le rayonnement de l'EPGS et partant, pour le bien de la jeunesse valaisanne. Leur travail fructueux et fécond mérite bien sa reconnaissance.

Cl. Gd.

ATHLÉTISME

R. Hischier champion valaisan de cross

Les championnats valaisans de cross se sont courus à Eyholz, patrie des Truffer, joueurs connus de hockey sur glace du H. C. Viège. Cette compétition a connu un beau succès de popularité et s'est déroulée par un temps agréable.

En catégorie A, Hischier, Morard et R. Truffer se portèrnet d'emblée en tête du peloton ; Truffer lâcha prise au 3e tour et Hischier fausa compagnie à Morard au 6e tour déjà. A noter la belle course du vétéran Coquoz qui s'octroie la 5e place, seul concurrent de sa catégorie. Chez les B, le vainqueur ne décramponna ses poursuivants qu'à l'ultime boucle. Enfin, le junior Wenger prit un départ époustouflant ; il a couvert la première boucle en 2'10, alors que les meilleurs A avaient été crédités de 2 35.

Catégorie A (10 tours, 7 km. 100, 7 partants) : 1. R. Hischier, Sierre, 24 51 1 ; 2. A. Morard, Sierre, 25 50 6 ; 3. R. Truffer, Eyholz, 25 55 4, etc.

Catégorie B (8 tours, 5 km. 680, 8 partants) : 1. R. Camarazza, Sierre, 21 18 8 ; 2. F. Roh, Erde, 21 33 4 ; 3. L. Bonvin, Sierre, 21 39 2, etc.

Juniors (5 tours, 3 km. 550, 18 partants) : 1. E. Wenger, Baltschieder, 12 18 8 ; 2. J.-Cl. Mayoraz, Hérémence, 12 51 6 ; 3. C. Wyssen, Agarn, 13 01 2, etc.

Cadets (3 tours, 2 km. 130, 41 partants) : 1. Ch. Gobelet, Sierre, 7 01 3 ; 2. P. Margelisch, Baltschieder, 7 15 ; 3. A. Wenger, Baltschieder, 7 19, etc.

Votation populaire de la loi sur la Santé publique

(Suite de la première page)

trop court pour permettre au peuple de pouvoir se prononcer en connaissance de cause, c'est aussi un curieux argument car qui n'est pas capable de lire un texte aussi simple pendant ce laps de temps ?

Il eût mieux valu qu'on nous dise en quoi la loi s'écarte du préavis des médecins, quelles sont ses lacunes et ce qui la rend trop centralisatrice. On saurait au moins à quoi s'en tenir et à quoi répondre.

Mais condamner une loi uniquement parce qu'on en veut à la procédure utilisée pour sa mise sur pied, cela est un peu trop facile. Ed. Md.

Le mieux, ennemi du bien Erratum

Dans l'article de lundi, de deuxième page, intitulé « Le mieux, ennemi du bien » il fallait lire, au troisième alinéa : « Pour nous, un homme POLITIQUE qui s'entremet... ». Le mot en lettres majuscules est tombé lors de la composition, ce qui change le sens de cette phrase.

Loi sur la santé publique

Le peuple valaisan est appelé à se prononcer les 29 et 30 crt sur le projet de loi cantonale sur la santé publique. Ce projet mis au point par le Grand Conseil apporte des innovations intéressantes et permettra des développements impossibles par la législation actuelle.

Nous n'entrerons pas dans les détails, laissant ce soin aux journalistes, mais ne relèveront que quelques points particuliers qui concernent plus spécialement la classe ouvrière. On sait que par suite de la rationalisation actuelle du travail sur les chantiers et dans les usines, le corps humain se voit souvent soumis à rude épreuve. Toutes les minutes sont calculées. Tous les sens sont sollicités. Le rythme s'accélère. Les normes de production se resserrent. C'est pourquoi la médecine du travail revêt de plus en plus d'importance si l'on veut protéger la santé des intéressés.

Le projet qui est présenté autorisera de prendre les mesures adéquates. Il vaut en effet mieux prévenir que guérir. Seul ce fait devrait inciter tous les ouvriers à aller voter en faveur du projet. Mais celui-ci est encore plus, il organise complètement toute la protection de la santé publique : organismes cantonaux de surveillance, agents de la santé publique, médecins, pharmaciens, hôpitaux, etc... salubrité publique.

On peut regretter que le Grand Conseil n'ait pas accepté la possibilité pour les caisses de maladie de créer des pharmacies coopératives sous la direction de pharmaciens diplômés. L'association des caisses de maladie du Valais avait appuyé l'idée, mais celle-ci n'était pas mûre. Ce fait limité n'enlève rien à toute la valeur du projet de loi ni à tout ce que l'on peut en attendre pour le bien public. Rien n'empêche d'y revenir plus tard lorsque la loi sera adoptée. L'ensemble du projet constitue un progrès important en faveur de la santé de chacun. Aussi tout citoyen valaisan ira voter et votera OUI en faveur de la nouvelle loi sur la santé publique les 29 et 30 crt.

Cartel syndical valaisan

Lard fumé à cuire, maigre . ½ Kg. **3.—**

Choux frisés du pays Kg. **—.60**

Salami « Nostrano » à la pièce d'environ 300 g. ½ Kg. **4.50**

MIGROS Multipack **Huile de tournesol** (la boîte 1 litre 2.60) les 2 boîtes **4.60**

MIGROS

REGISTRES ET CARNETS de laiterie

Imprimerie MONTFORT Martigny

Les derniers modèles de

LA COUVINOISE

chez

Roger Fellay

SAXON

Téléphone (026) 6 24 04

Installations complètes de pompes et citernes

Service d'entretien

Jeune homme de 17 ans cherche

CHAMBRE ET PENSION

dans une famille de Martigny.

S'adresser à la Librairie Gaillard, Martigny-Ville.

A vendre d'occasion

pressoirs et tonneaux

de toute contenance.

S'adr. André Vergères, Conthey-Place. Tél. (027) 4 15 39.

A vendre une

VW luxe

mod. 1960 (roulé 17.000 km). Etat de neuf.

Garage LUGON, Ardon. Tél. (027) 4 12 50.

CITROËN 2 CV

FOURGON et WEEK-END

1956 Fr. 1500.—
1957 Fr. 1500.—
1958 Fr. 1800.—
1959 Fr. 1600.—

CITY-GARAGE

Refondini & Cie

Service des Occasions Avenue Gare 1, Lausanne.

On offrirait prix intéressant pour

armorial valaisan

S'adresser tél. (027) 2 28 20 ou s ch. P 13680 S à Publicitas Sion.

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

CASINO ÉTOILE, Martigny-Ville, cherche

sommelière remplaçante

2-3 jours par semaine. Entrée de suite ou à convenir.
S'adresser à la **Direction - Tél. (026) 6 03 93.**

Pensez dès maintenant à vos commandes de

CHARBONS

Coke Rhur, Anthracite 1er choix
Bois, Mazout, etc.

H. & L. PIOTA
Martigny-Bourg
(026) 6 12 28

On cherche tout de suite ou date à convenir

employée de maison

(étrangère acceptée, mais ayant des notions de français). Age minimum : 17 ans. Pas de gros travaux. Très bons gages selon capacités.

S'adr. chez **Mme Dr. M. Michellod, Av. des Cèdres 5, SION. - Tél. (027) 2 13 91.**

Demandez
notre excellent bœuf salé et fumé
O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

A vendre pour cause de double emploi

1 CHAR à pneus

avec roues jumelées arrière, ridelles, supportant grosse charge, freins mécaniques. Conviendrait parfaitement pour propriétaire de tracteur ou commerce de fruits. Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre P 13 213 S à Publicitas Sion.

Grande vente MEUBLES occasion

cause changement locaux, armoires avec ou sans glace, commodes, coiffeuses, tables, lits 1 et 2 places, matelas bon crin, tissu moderne, bureaux dame, divans, 2 chambres à coucher, argenterie, nombreux bibelots, baignoire avec accessoires pour chambre de bain, chaises terrasse neuves cordelettes plastique et tubulures acier ; beaux tapis neufs et peu usagés et quantité d'autres articles ménagers, le tout en parfait état et bon marché, livré franco gare destination.

Robert RUCHAT, 86, Gd Rue, Montreux. - Téléphone (021) 6 60 18.

L'AGENCE AGRIA A SAXON

expose au
Comptoir de Martigny
Stand No 100

le nouveau type AGRIA 6 CV Universel
avec 3 vitesses de travail, 2 sens de marche

une des premières AGRIA construite en 1946 et ses petites et grandes sœurs à tout faire pour l'agriculteur.

AGENCE AGRIA
POUR LA VALLÉE DU RHÔNE

G. FLEISCH — SAXON
Téléphone 026 / 6 24 70

Homme dans la quarantaine, de toute confiance, se trouvant seul

cherche EMPLOI

avec salaire selon capacité de travail. Possédant permis rouge, connaissant la viticulture et l'arboriculture.
Faire offres écrites sous chiffre **P 13651 S à Publicitas Sion.**

Remorque jeep

A vendre
1 remorque basculante (neuve), freins automatiques.
Garage Lugon, Ardon. Tél. (027) 4 12 50.

A vendre
BEAUX SCIONS
d'un an « Beurré Bosc » s/franc.
S'adr. **au journal.**

Appartement

Particulier achèterait un appartement de 2 pièces, cuisine, salle de bains, dans la région de Martigny, dans immeuble neuf ou ancien.

Ecrire à **Case postale 30, Martigny-Ville.**

A vendre
PRESSOIR hydraulique

de 2 clées de 2.500 litres, pompe à mains Duplex, à enlever. Bas prix. Eventuellement à vendre bâtiment avec appartement de 5 pièces, confort, cave et pressoir.
Ecrire s/chiffre **P 91237 S, à Publicitas, Sion.**

On cherche un
jeune homme
comme
porteur

Entrée de suite ou à convenir. Vie de famille.
S'adr. **Boulangerie Badoux, Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 13 64.**

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE
G. GIRARD
MARTIGNY — PLACE CENTRALE — TÉL. 026 / 6 12 93

Les appareils radio munis de cette marque de contrôle garantissent une réception OUC impeccable

PRO RADIO-TÉLÉVISION

PTT
UKW-PRÜFZEICHEN
MARQUE DE CONTROLE OUC
BOLLO DI CONTROLLO OUC

Nous cherchons pour notre boulangerie du **Marché Migros** à **Monthey** un

BOULANGER

Nous offrons une place stable, bien rétribuée, semaine de 5 jours, travail agréable, prestations sociales exemplaires et caisse de retraite. **Discrétion assurée.**

Veuillez adresser vos offres de services à la **Société Coopérative Migros Valais** (Service du personnel) - **Martigny-Ville.**

Cinémas

ETOILE Martigny
Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Une grandiose réalisation du cinéma français :
AUSTERLITZ
Le film aux 20 vedettes... Le chef-d'œuvre d'Abel Gance.

CORSO Martigny
6 16 22
RELACHE - Exposition de broderies.

CINE MICHEL Fully
Mercredi 26 - (16 ans révolus) - Un « policier » à sensations :
L'ENNEMI INVISIBLE
Dès vendredi 28 - (16 a. révolus) - Un film d'une envergure colossale :
LES LÉGIONS DE CLÉOPATRE

REX Saxon
6 31 66
Jeudi 27 - (16 ans révolus). De l'action avec Rod Cameron:
L'ENNEMI INVISIBLE
Dès vendredi 28 - (18 a. révolus) - Un drame de la Résistance yougoslave :
CINQ FEMMES MARQUÉES

POUR VERBIER

je cherche pour la **saison d'hiver**

1 boulanger
1 boulanger-pâtissier
1 pâtissier

Laboratoire agréable, travail facilité par machines. Bon gage.

S'adresser à **Albert Bircher, aux Croquignols, Verbier, tél. (026) 7 13 05.**

Propriété viticole sur Bex

7.000 m2 terrain en vignes, 1 maison vigneronne avec pressoir, appartement 4 pièces, confort moderne, un autre immeuble avec grande cave, 1 appartement, garage, nombreux locaux annexes. Placement d'avenir avec rentabilité immédiate. Morcelable pour chalets ou maisons de vacances. Sacrifié à **Fr. 140.000.** Demander descriptif complet à **Case postale 209 MONTREUX.**

15 FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ »

Bébés-Lunes et cantharide

par RICE MAC CHEEPEE

— Empoisonnée par quoi ? questionnai-je penché par-dessus le bureau et pavillons grands ouverts.

— Tenez-vous bien !

— C'est fait.

— Poudre de cantharide !

— Qu'est-ce que vous dites ?

— J'ai dit : poudre de cantharide, répéta le chef de la police en pianotant du bout des doigts sur le bord de son bureau.

— Alors, ça. c'est plutôt extravagant, m'exclamai-je.

— Extravagant ou non, il paraît que c'est ainsi. Je ne suis pas toxicologue, moi, et me trouve donc obligé de m'en remettre à l'avis des spécialistes.

— Convenez que c'est bien la première fois qu'on entend une affaire pareille.

— Je puis tout au plus convenir d'une chose. La poudre de cantharide ne devient dangereuse que pour autant qu'on en absorbe une certaine quantité. Je parierais cinquante dollars contre cent que c'est ce qui s'est produit avec Miss Weems.

— Je suis plus que jamais convaincu que si elle en a absorbé, c'est bien contre son gré. Et si elle a pris de la cantharide contre son gré, c'est que quelqu'un avait des motifs de se débarrasser d'elle. Dès lors, il ne s'agit plus d'un accident, mais d'un crime.

— Et la tentative de suicide, vous l'éliminez d'office ?

— D'office.

— C'est que vous êtes plus ferré que moi en toxicologie. Pour ma part, j'ignore si à dose massive la cantharide est foudroyante ou non. Quand j'en aurais l'occasion, je m'en informerai, mon cher Havilland.

— Je ne suis pas plus fort que vous dans le rayon poisons, admis-je, mais j'en sais cependant assez pour ne pas ignorer qu'il y a un monde entre le toxique qui nous occupe et le cyanure, par exemple... En bref, vous comptez classer l'affaire ?

— Je pense que c'est à quoi j'en arriverai à bref délai, fit-il avec un geste qui impliquait une inévitable conclusion.

Puis, estimant tout à coup qu'il s'était peut-être trop inconsidérément avancé, il rectifia :

— Pour autant, cela va de soi, qu'il n'y ait aucun rapport entre le décès de l'artiste et le vol commis à son détriment.

Tout cela, ce n'était en définitive que baratin qui ne l'engageait aucunement pour l'avenir. J'étais déçu, presque révolté de voir avec quelle légèreté un homme tel qu'Erle Queen traitait cette mort pour le moins troublante. Leslie Cammelstringh avait donc eu raison en se méfiant. J'avais toujours ses paroles fraîches à la mémoire : « S'il s'était agi d'un coup de feu ou d'un coup de couteau... pas d'un empoisonnement », m'avait-il confié sans ambages. Et lui qui connaissait infiniment mieux que moi le chef de la police locale, devait savoir à quoi s'en tenir.

Je me levai, tout en demandant :

— Voudriez-vous me dire,M. Queen, où il me serait possible de rencontrer le lieutenant Conninghton à cette heure ?

— Vous espérez qu'il sera d'un autre avis que moi ?

Je mentis effrontément.

— Ce n'est pas au sujet de la mort de Miss Weems que j'aimerais le rencontrer. Je...

Il me coupa la parole d'un large mouvement de la main.

— Peu importe le motif qui vous guide, trancha-t-il. Je pense que vous avez des chances de l'attraper dans son bureau... Premier étage, troisième porte à main droite.

Je n'avais plus rien à faire dans le bureau du chef. Je pris congé de ce dernier et attaquai la volée d'escaliers qui s'offrait au bout du couloir.

J'aurais pu aisément me passer des précisions qu'on venait de me fournir, car je connaissais depuis belle lurette la situation exacte du local qui m'intéressait. Avec un minimum de veine, j'aurais peut-être la bonne fortune de trouver le lieutenant seul ; sinon, j'en serais quitte pour lui demander de me fixer un rendez-vous.

La chance était de mon côté. Conninghton se tenait debout devant la fenêtre de son bureau, observant le mouvement de la rue et fumant comme une cheminée d'usine. Ill m'accueillit avec sa coutumière amabilité.

— Enchanté de vous voir, mon cher Steve. Asseyez-vous... et dites-moi ce qui vous amène dans mon antre.

— Je n'irai pas par quatre chemins, lui dis-je après lui avoir serré la main. Où en est-on au service spécial ?

— Au sujet des perceurs ?

— Oui.

— Encore nulle part, autant que je sache...

A ce moment on frappa à la porte. Sur l'invitation à entrer lancée par le lieutenant, un planton parut. Il tenait à la main une enveloppe qu'il remit à Conninghton après l'avoir salué militairement, puis il se retira sans attendre.

— Pourriez-vous me filer quelques tuyaux concernant Mike Spencer, Pietro Vareli et Johny Blase ? demandai-je tandis qu'il déchirait l'enveloppe qui venait de lui parvenir. J'en ai entendu parler, mais hors leurs noms, je ne sais rien d'eux.

— Ce sont, vous l'avez entendu dire par mon collègue O'Connor, les trois plus forts spécialistes de la branche. Si c'est l'un d'eux qui a opéré à Polar Star Avenue, il sera difficile de le coincer. Ce n'est pas la première fois qu'ils nous glissent entre les doigts et cela parce qu'ils ont des accointances dans les milieux les plus divers. Ne croyez pas qu'ils aient des allures de truands. Si vous les rencontriez par hasard, vous jureriez avoir affaire à d'authentiques gentlemens.

BÉBÉS-LUNES ET CANTHARIDE

Tout en parlant, il avait commencé à lire le document qu'il avait extrait de la large enveloppe portant en gros caractère : « confidentiel ».

— Qu'est-ce que je vous disais, reprit-il au bout de quelques instants. On a interrogé Pietro Vareli et Johny Blase ce matin. Comme de juste ils avaient l'un et l'autre un solide alibi. Pietro Vareli, la nuit du vol, était au casino de Santa Marina. Il est arrivé à dix heures du soir et n'en est reparti que vers six heures du matin. Il y a quatre témoins pour le confirmer. Quant à Johny Long Nez, il était à San Diego depuis la veille à onze heures et il n'est rentré à Pasadena que le lendemain aux environs de midi. Il a envoyé trois cartes postales à des amis à différentes heures de la journée et il a été prouvé qu'il avait effectivement débarqué de l'avion de San Diego à l'heure qu'il a indiquée. La section spéciale a vérifié.

Il ouvrit un tiroir et y jeta négligemment le pli dont il venait de me résumer le contenu, et continua :

— Tout cela, c'est du vent. Des alibis pareils, nous savons ce qu'ils valent. Le plus malheureux, c'est qu'à moins que nous parvenions à prouver la présence sur les lieux, soit de Vareli, soit de Blase, il faudra, une fois de plus, que nous nous en contentions... Quant aux empreintes digitales qui ont été relevées sur le coffre, sans que nous soyons fixés quant aux individus auxquels elles appartiennent, nous n'en sommes pas moins sûrs que ce ne sont en tout cas pas les leurs. Vous voyez maintenant aussi clairement que moi « où nous en sommes » en réalité.

— Est-ce qu'un privé n'aurait pas plus de chances d'aboutir qu'un représentant de la police officielle ? suggérai-je délicatement.

Il opina du chef.

— Incontestablement... à condition de savoir s'y prendre.

— Je crois que je saurais m'y prendre ! affirmai-je avec conviction.

— Moi aussi.

— Seulement, il me faudrait un coup de main.

Les routes coûtent, mais elles rapportent aussi !

La « Note économique du mois » de notre collaborateur Jean Actis traite des relations du trafic routier avec l'économie générale. Sans parler du chiffre d'affaires que permet de réaliser aux fabricants, importateurs, revendeurs, garagistes, distributeurs de carburants et autres un parc motorisé suisse d'une valeur de 5 milliards de frs, M. Actis souligne avec pertinence l'importance du tourisme. La totalité des touristes étrangers en 1961 a valu un apport de 1 milliard 820 millions de francs à notre économie.

Rapprochements tarifaires

Grâce à la nouvelle loi sur les chemins de fer du 20 décembre 1957, il a été possible de moderniser et d'assainir de nombreuses compagnies de chemins de fer privés. Par des subsides, la discrimination entre les tarifs des chemins de fer privés et ceux de la Confédération a été supprimée, ce qui est tout à l'avantage des usagers du rail. Mais il y a une lacune et le conseiller national radical Rohner en traite dans un postulat. Contrairement aux chemins de fer concessionnaires participant au trafic général, les services publics régionaux non ferroviairés qui desservent journellement toute l'année des localités habitées en permanence — qu'il s'agisse de services de trolleybus ou d'autobus — ne reçoivent pas cette aide des pouvoirs publcis, bien qu'ils fournissent les mêmes prestations en faveur de l'économie générale et qu'ils soient soumis aux quatre obligations fondamentales du trafic public (exploitation, horaire, tarifs, transports). M. Rohner voudrait que le Conseil fédéral étudie les moyens d'accorder aux entreprises concessionnaires régionales de trolleybus et d'autobus des indemnités pour leurs prestations en faveur de l'économie générale, et l'aide pour le maintien de leur exploitation dans la même mesure que celle octroyée par la Confédération aux chemins de fer privés. Il sera intéressant de connaître la réponse de notre haut exécutif.

La Suisse demande son association au Marché commun

Satisfaction à Bruxelles, aussi bien du côté des membres de la Communauté économique européenne que de la délégation suisse, après la réunion au cours de laquelle M. F. Wahlen fit connaître le point de vue du gouvernement helvétique au sujet de l'ouverture éventuelle de négociations en vue de conclure un accord d'association avec le Marché commun .

De la part de la délégation suisse, c'était la satisfaction d'avoir trouvé des interlocuteurs attentifs aux problèmes spécifiques que pose notamment le désir de sauvegarder à la fois la neutralité, la structure fédéraliste et le système de démocratie directe, ainsi d'ailleurs qu'aux questions relatives à l'agriculture suisse, dont, comme l'a souligné M. Wahlen, les coûts de production nettement supérieurs à ceux de la communauté posent des problèmes complexes à la réalisation des objectifs de la politique agricole dans le cadre de l'association.

Une chaîne internationale de bonnes volontés

Du 17 au 20 septembre prochain a lieu à Stuttgart le congrès européen des services de secours par téléphone. Près de 80 de ces organismes fonctionnent dans 10 nations d'Europe et il s'en crée chaque jour de nouveaux. Ils portent des dénominations différentes suivant les pays : en Allemagne, Tellfonseelsorge ; en France, SOS-Amitié ; en Grande Bretagne, the Samaritans ; en Suisse, la Main Tendue.

Leur but commun est d'apporter, en tout temps et en tout lieu, à tout être en proie au désespoir, l'appui d'un ami invisible qui écoute, comprend, conseille et réconforte. 24 heures sur 24, cet ami peut être atteint par un simple appel téléphonique. Il n'y a rien à payer. L'anonymat est total, l'appelant ne dévoile son identité que s'il le désire.

C'est sur cette idée si simple, mais animée par tant d'amour, qu'a été créée cette chaîne d'amitié qui ceinture maintenant le monde et fait mentir Saint Exupéry quand il disait tristement : « L'homme n'a pas d'amis ».

Ben Bella se rendra à l'ONU quand il sera chef du gouvernement

M. Mohamed Ben Bella qui, selon toute vraisemblance, sera le chef du futur gouvernement algérien, a implicitement annoncé qu'il allait, en cette qualité, se rendre dans les jours prochains à l'ONU.

Dans une interview accordée à la radiotélévision française, le leader du Bureau politique a précisé que l'assemblée, qui se réunira mardi, désignera mercredi le chef du gouvernement et que celui-ci constituerait « très vite » son ministère.

« Il faudra ensuite, a dit M. Ben Bella, une dizaine de jours pour établir le règlement de l'assemblée, mais entre temps, le chef du gouvernement, accompagné sans doute du ministre des affaires étrangères, partira pour l'ONU. Il ne faut pas négliger, a ajouté M. Ben Bella, cette session. Pour l'Algérie, elle est très importante et il faut que nous soyons présents de la façon la plus totale. »

GENÈVE

L'épouse d'un Valaisan découverte étranglée dans son appartement

L'épouse d'un Valaisan, Mme Denise Michaud, âgée de 47 ans, a été découverte étranglée dans son appartement de la rue Leschot, à Genève. C'est le mari, Pierre Michaud, âgé de 30 ans, aide carreleur, qui revenant à son domicile après trois jours de prétendue absence, a dû faire appel à un serrurier pour ouvrir la porte de son appartement. A l'intérieur, on devait découvrir le cadavre de sa femme. La défunte avait été étranglée.

D'un numéro à l'autre

Ferhat Abbas premier président de l'assemblée nationale algérienne

M. Ferhat Abbas a été élu président de la première assemblée nationale algérienne.

Selon les résultats du vote proclamés en séance, M. Abbas a obtenu 155 suffrages sur 191 votants, il y a eu 36 bulletins nuls.

L'Assemblée algérienne, après cette élection, a entamé un premier débat de procédure, qui a duré une heure, sur l'élection du complément du bureau qui comprendra trois vice-présidents, quatre secrétaires et quatre questeurs.

Il a été décidé que l'Assemblée voterait sur des listes comprenant 11 noms.

Sur une des listes proposées figurent comme candidats à la vice-présidence : MM. Hadj Ben Bella, L'Amenokal, Bey Ag Akhammour, Roger Roth.

La séance inaugurale

La séance inaugurale de la première assemblée nationale algérienne s'est ouverte hier à 15 h. 15. Dès l'ouverture de la séance M. Ferhat Abbas désigné comme doyen d'âge, est monté à la tribune, suivi d'assesseurs choisis parmi les benjamins de l'assemblée. L'un des assesseurs fait d'abord l'appel des députés, département par département, dans l'ordre alphabétique. Le nom de M. Mohamed Boudiaf (qui avait refusé, quoique désigné, d'être candidat dans des « élections préfabriquées ») est également cité.

Dans son discours, M. Ferhat Abbas a notamment déclaré : « Le programme défini à Tripoli reste notre charte. Cette charte sera corrigée et enrichie par des consultations populaires. Lorsque le parti sera organisé les militants exprimeront librement leur opinion. C'est en consultant démocratiquement le peuple que nous forgerons l'instrument de notre avenir ».

En Algérie : quatre Européens découverts assassinés

Le cadavre de M. Louis Duport, agriculteur à Attatba, enlevé il y a environ trois semaines, alors qu'il sortait de sa ferme, à bord d'une voiture, a été retiré de l'oued Bouroumi. Quoique mutilé, le corps a été reconnu par la famille.

Sur les mêmes lieux a été également découvert le corps d'une femme européenne, qui n'a pas été encore identifiée.

D'autre part, les corps de deux Européens ont été retrouvés, hier, à une dizaine de kilomètres de Philippeville, près de Jeanne-d'Arc sur le littoral nord constantinois. Il s'agit d'un vétérinaire de la région, M. Victor Ruffino, 56 ans, et de son épouse, tués de plusieurs balles. Les deux cadavres étaient à demi enfouis dans le sable près de la voiture du couple. Il semble que le crime remonte à dimanche soir.

Nasser modifie son gouvernement

« Je signerai, jeudi, un décret instituant en République arabe unie un cabinet présidé par un premier ministre », a déclaré hier soir le président Nasser au cours d'une allocution radiodiffusée. Le chef de l'Etat égyptien a indiqué que la réorganisation des structures gouvernementales aura comme objectif « d'assurer le fonctionnement de la direction collective ». Le président Nasser a annoncé, au cours de son allocution radiodiffusée, que M. Ali Sabri présidera le Conseil exécutif (le cabinet de la RAU). M. Ali Sabri occupe depuis 1957 les fonctions de ministre des affaires présidentielles. Il est âgé de 42 ans.

L'annonce de ce décret a causé une certaine surprise chez les observateurs qui se demandent encore si le « Rais » a vraiment l'intention de remplacer le régime présidentiel actuel par unrégime à tendance collégiale.

Démission Soustelle

de son mandat de conseiller municipal de Lyon

M. Jacques Soustelle a fait parvenir à M. Béraudier, son co-listier au Conseil municipal de Lyon, sa démission de ce conseil. A plusieurs reprises, les élus municipaux communistes avaient demandé l'exclusion de leurs rangs de l'ancien ministre.

En date du 25 juillet déjà

La lettre de M. Soustelle a été rendue publique hier seulement, mais elle est datée du 25 juillet, de Paris. Elle a été reçue le 27 juillet par M. Béraudier, adjoint au maire de Lyon. Jusqu'à présent, il n'avait pas cru devoir donner connaissance de cette lettre et pensait en réserver la lecture aux conseillers municipaux de Lyon au cours de la prochaine réunion prévue pour le 8 octobre. Mais la décision prise par la justice de lancer contre M. Soustelle un mandat d'arrêt lui a fait changer d'avis.

L'URSS construira un nouveau port à Cuba

Le premie rministre cubain, M. Fidel Castro, a annoncé que l'Union soviétique construira un port à Cuba, devant servir de base à sa flotte de pêche dans l'Atlantique, annonce la radio de La Havane, captée à Key West.

Le premier ministre cubain a ajouté que c'est l'Union soviétique qui financera la construction de ce port, dont le coût est estimé à un million de pesos. Il sera cependant construit par des ouvriers cubains, avec du matériel cubain.

En outre, l'Union soviétique s'engage à envoyer à Cuba du ravitaillement en produits alimentaires, à titre de compensation pour la participation cubaine à la construction de ce port de pêche qui, a assuré le premier ministre, restera la propriété de Cuba.

GRONE - Dimanche 30 septembre 1962

IVe Concentration de l'Association radicale du district de Sierre

La fanfare « La Liberté » de Grône, seule fanfare radicale du district de Sierre.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

14 heures : Rassemblement de tous les participants et des fanfares devant le Café Industriel.
Discours de réception.
Vin d'honneur.

14 heures 30 : Départ du cortège.

14 heures 45 : Production des fanfares.
Exposés de :
M. Guy Zwissig, président de l'ARDS : « Permanence du radicalisme » ;
M. Edouard Morand, président du PRDV : « Problèmes valaisans actuels ».
M. Louis-Claude Martin, président cantonal JRV : « Promotion de la jeunesse ».
M. Francis Germanier, conseiller national : « Regards sur la Suisse 1962 ».

18 heures : Clôture de la partie officielle. - Ouverture du bal. Orchestre encore jamais entendu en Valais !

Le parti radical de Grône et le Comité d'organisation de la Quatrième Concentration se font un plaisir d'inviter tous les Radicaux Valaisans à cette rencontre automnale destinée à témoigner de l'élan radical dans le district de Sierre.

BOXE

DERNIERE HEURE SPORTIVE

Sonny Liston a battu Floyd Patterson par k.o. au premier round

Cette nuit, à Chicago, devant 25.000 spectateurs présents dans la salle et des millions d'autres rivés à leurs écrans de télévision, s'est déroulé le match de boxe opposant le tenant Floyd Patterson, à son challenger, Sonny Liston, pour le titre de champion du monde, catégorie poids lourds. Le combat n'a duré qu'une partie du premier round. C'est en effet après 2 minutes et 6 secondes que Liston a envoyé Patterson au tapis pour le compte.

Une énorme publicité avait été faite autour de ce match. Liston, présenté comme une sorte de « tueur », a justifié sa réputation en forçant la décision dès le début du combat. Notons, à propos de cette rencontre, que la bourse de Patterson était l'une des plus grosses jamais enregistrées.